



PROGRAMME du 3^{ème} Colloque annuel (Brest, 24-25 septembre 2015)

Jeudi 24 septembre 2015 – 14 h

PRÉSIDENCE : Pascal OLIVARD, président de l'Université de Bretagne occidentale ou son représentant

OUVERTURE du Colloque : Mathieu DOAT, professeur de droit public à l'Université de Bretagne occidentale, directeur du Centre de recherche administrative (CRA) de la Faculté de droit de Brest

ALLOCUTION du vice-amiral d'escadre Emmanuel DE OLIVEIRA, préfet maritime de l'Atlantique et commandant de la zone maritime Atlantique

PRESENTATION des travaux : Béatrice THOMAS-TUAL, maître de conférences de droit public à l'Université de Brest, ancien doyen de la Faculté de droit, coordonnatrice du colloque

Jeudi 24 septembre 2015 – 14 h 30

Atelier 1 : Organisation générale et institutions de la sécurité et de la défense

Président : Olivier GOHIN

Rapporteur : Anne-Sophie TRAVERSAC

- *Le principe constitutionnel de libre disposition de la force armée*
Florent BAUDE, maître de conférences de droit public à l'Université de Lille II
- *L'évaluation de la loi du 3 août 2009 relative à la Gendarmerie nationale*
Franck DURAND, maître de conférences de droit public à l'Université de Reims
- *Bilan de dix ans d'application de la loi du 24 mars 2005 codifiée portant statut général des militaires*
Béatrice THOMAS-TUAL, maître de conférences de droit public à l'Université de Brest
- *L'Incompatibilité des fonctions de militaire en activité avec un mandat électif local*
Anne-Sophie TRAVERSAC, maître de conférences de droit public à l'Université Panthéon-Assas - Paris II
- *L'association professionnelle dans les forces armées*
Olivier GOHIN, professeur de droit public à l'Université Panthéon-Assas - Paris II
- *L'articulation des pouvoirs de police des maires et des présidents des établissements publics de coopération intercommunale*
Nadine DANTONEL-COR, maître de conférences de droit public à l'Université de Lorraine à Metz

Atelier 2 : Dimension extérieure de la sécurité et de la défense

Président : Pascal MBONGO

Rapporteur : Xavier LATOUR

- *L'agenda international et européen du droit de la police et de la sécurité*
Pascal MBONGO, professeur de droit public à l'Université de Poitiers
- *Etats membres et politique de sécurité de l'Union européenne*
Pierre BERTHELET, doctorant en droit public à l'Université de Pau
et des Pays de l'Adour - CRDE
- *La politique de sécurité et de défense commune (PSDC) : prémisse d'une intégration
européenne au sein de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC)*
Anaïs LE BERRE, doctorante en droit public à l'Université de Brest - AMURE
- *La communauté internationale face à l'organisation « Etat islamique »*
Pascale MARTIN-BIDOU, maître de conférences de droit public à l'Université
Panthéon-Assas - Paris II
- *La pratique des exécutions extrajudiciaires par la France*
Xavier LATOUR, professeur de droit public à l'Université de Nice Sophia-Antipolis
- *Les investigations dans le cyberspace*
Marc WATIN-AUGOUARD, général d'armée (2S), directeur du Centre de recherches
de l'EONG

17 h 30 – 18 h – Pause

18 h - 19 h : Assemblée générale de l'AFDSD

19 h - 19 h 30 : Conseil d'administration de l'AFDSD

Vendredi 25 septembre 2015 – 9 h

Atelier 3 : Sécurité publique et privée

Président : Christophe AUBERTIN

Rapporteur : Jérôme MILLET

- *La sécurité : une restriction nécessaire aux libertés ?*
Sandrine BIAGINI-GIRARD, maître de conférences de droit public
à l'Université de Brest
- *Actualités des polices municipales*
Christian VALLAR, professeur de droit public à l'Université
de Nice Sophia-Antipolis
- *L'emploi de la force pour disperser un attroupement*
Jérôme MILLET, docteur en droit, chef d'escadron de la Gendarmerie nationale
- *Plan Vigipirate - opération Sentinelle : réalités comparées dans les grandes démocraties
et sécurité publique en France*
Nicolas LE SAUX, docteur en droit, président d'ATAO,
et Marie-Charlotte DIZÈS, doctorante en droit public à l'Université de Brest –CRA
- *La sûreté portuaire*
Christophe BOYER, colonel, commandant la Gendarmerie maritime
- *L'expansion de la sécurité privée dans l'espace*
Christophe AUBERTIN, maître de conférences de droit privé
à l'Université de Paris-Descartes - Paris V

Atelier 4 : Moyens de la sécurité et de la défense

Président : Matthieu CONAN

Rapporteur : Bertrand WARUSFEL

- *La notion d'ennemi intérieur*

Bertrand PAUVERT, maître de conférences de droit public
à l'Université de Haute-Alsace à Mulhouse

- *A propos de la loi du 13 novembre 2014 : la répression pénale du terrorisme ou l'extension continue d'un droit dérogatoire*

Gildas ROUSSEL, maître de conférences de droit privé à l'Université de Brest

- *La réorganisation des renseignements généraux*

Alexis DEPRAU, doctorant en droit public à l'Université
Panthéon-Assas - Paris II - CRDA

- *Le cadre juridique rénové du renseignement*

Bertrand WARUSFEL, professeur de droit public à l'Université de Lille II

- *L'exécution et la révision de la loi de programmation militaire 2014-19*

Matthieu CONAN, professeur de droit public à l'Université
de Paris-Ouest-Nanterre-La Défense

- *Les sociétés de projet : entre artifice comptable et tentative de redéfinition des modes d'acquisition des équipements de défense*

Guillaume FARDE, docteur en gestion, directeur associé du cabinet Spallian - Paris

12 h - Buffet à la Faculté de droit, économie, gestion et administration économique et sociale de Brest

Vendredi 25 septembre 2015 – 13 h 30

PRÉSIDENCE : Olivier GOHIN, professeur à l'Université Panthéon-Assas - Paris II

13 h 30 – 15 h 30 : Rapports de synthèse et débat général

GRAND TÉMOIN : Jean-Jacques URVOAS, député du Finistère, président
de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale
de la République de l'Assemblée nationale

Atelier 1 : Rapport d'Anne-Sophie TRAVERSAC

Atelier 2 : Rapport de Xavier LATOUR

Atelier 3 : Rapport de Jérôme MILLET

Atelier 4 : Rapport de Bertrand WARUSFEL

15 h 30 – 16 h – Pause

16 h : **CONFÉRENCE** de Mme Patricia ADAM, députée du Finistère, présidente
de la Commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale

16 h 30 : **CLÔTURE** du Colloque par le président de l'AFDSD